

16 novembre 2021

Brens (81)



LES JOURNÉES IRD EN OCCITANIE



L'élevage d'Occitanie
face aux attentes
sociétales





Jocelyn Fagon

Idele

& collègues Inosys-Réseaux
d'Elevage BL Sud-Ouest

LES JOURNÉES IRD EN OCCITANIE



ATELIER 1 - Démarches de différenciation du lait

Filière Bovin lait



1. Panorama national – Etude Idele 2019-2020



Démarches de différenciations /valorisations recensées

(ici, hors SIQO : signes d'identification de l'origine et de la qualité – INAO)

- **Nombreuses** et tendance qui **s'accélère** depuis 2016 (dernière crise laitière en lait conventionnel)
- Concernent de **nombreux produits** mais surtout **lait liquide**
- Se déploient sur **tout le territoire national**
- **Différents acteurs engagés**
et **mode de commercialisation** qui se diversifient
- En réponses à **plusieurs besoins / objectifs**
(conso, distributeurs ou producteurs)

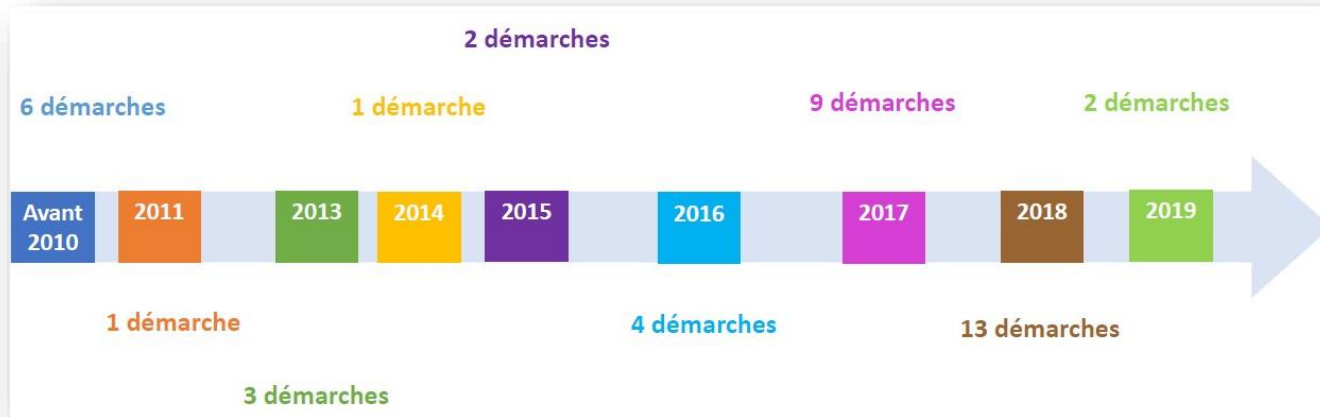
Source : Etude Idele – Cniel – Université Paris-Nanterre

Communication aux 3R 2020 : <http://www.journees3r.fr/spip.php?article4879>

1. Panorama national – Etude Idele 2019-2020



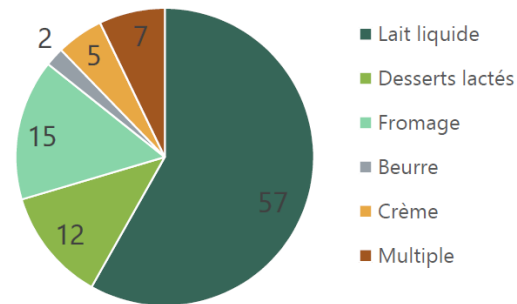
- **59 démarches identifiées & tendance qui s'accélère**
 - 41 lancées depuis 2010, dont 28 depuis 2016



- Concernent de **nombreux produits** mais surtout **lait liquide**

Répartition des démarches par type de produits (en %)

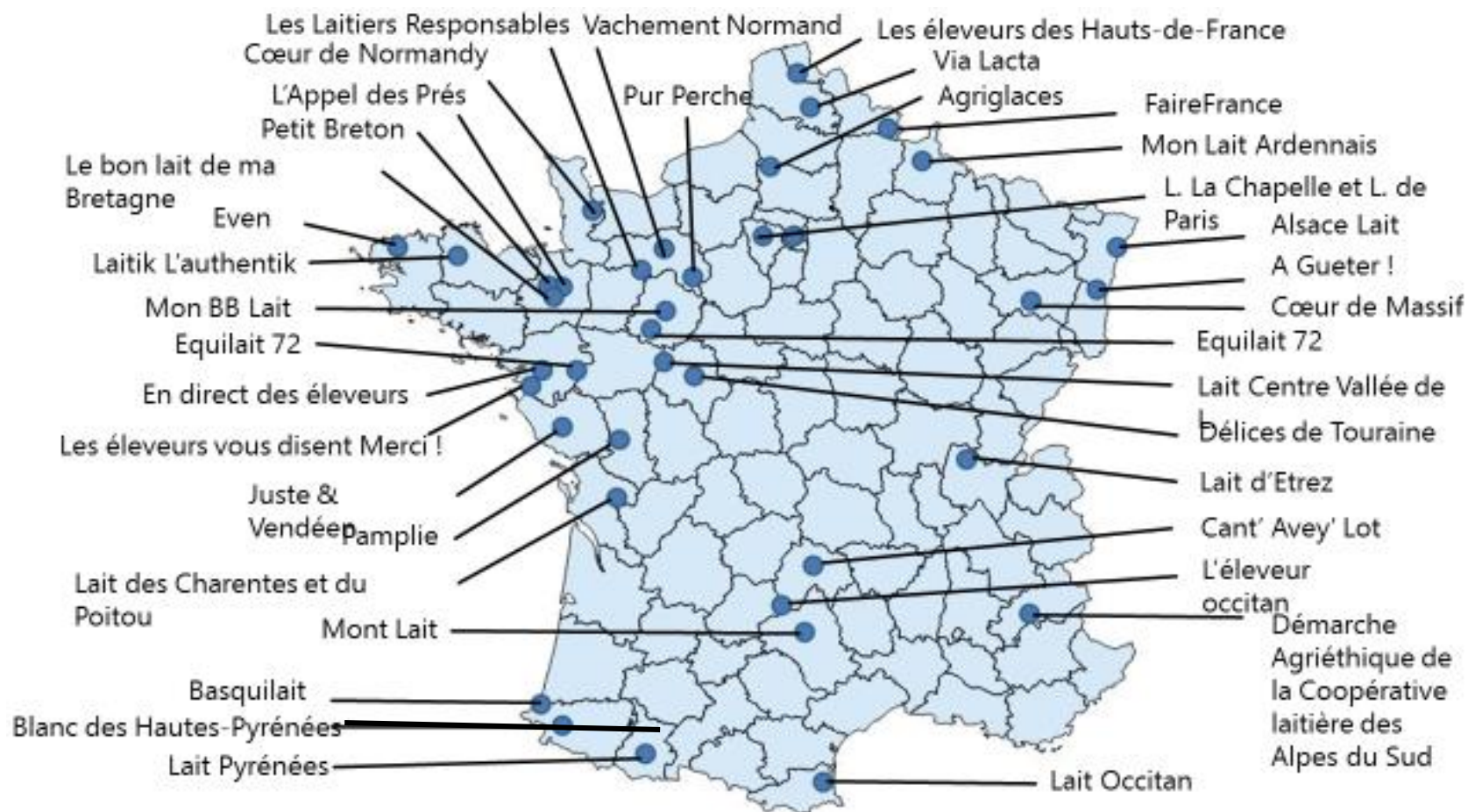
Lait liquide:
57 % des démarches



1. Panorama national – Etude Idele 2019-2020



- Se déploient sur **tout le territoire**



1. Panorama national – Etude Idele 2019-2020

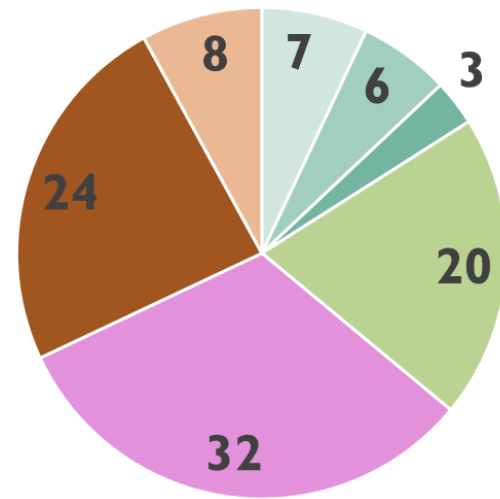


• Différentes familles d'acteurs engagés

- 1. Grands groupes privés : Lactalis, Triballat Noyal
 
- 2. Groupes privés non transformateurs : C'est qui le patron ?!
 
- 3. Petits groupes privés artisans : Laiterie La Chapelle, Laiterie de Paris
 
- 4. Distributeurs : Intermarché, Auchan, Carrefour, Leclerc
 
- 5. Les coopératives : Cant Avey Lot, Sodiaal, Laiterie de Verneuil
 
- 6. Les éleveurs propriétaires d'une marque / d'un cahier des charges

: Pur Perche, Mon BB Lait, Blanc des Hautes-Pyrénées, A Gueter!, Equilait 72
 
- 7. Les éleveurs propriétaires d'une marque / d'un cahier des charges + d'un outil de transformation

: En direct des éleveurs, Cœur de Massif, L'éleveur occitan
 



Répartition des démarches par famille d'acteurs (%)

1. Panorama – Etude Idele 2019-2020



• Quelle motivations ?

Enquête qualitative auprès de 17 acteurs issus des 7 familles pour connaître leur motivation et objectifs visés

Promouvoir des produits plus qualitatifs

1. Nourrir les vaches avec une **alimentation sans OGM**
2. Augmenter le temps de **pâturage** des vaches
3. Améliorer le **bien-être animal**

Re-territorialiser les productions

4. Valoriser le **local/proximité**
5. Améliorer la **traçabilité** des produits

Améliorer la relation entre les opérateurs de la démarche

6. Favoriser le **dialogue** entre les acteurs
7. Favoriser le lien **éleveurs - consommateurs**
8. Répondre aux **attentes sociétales**

Assurer une meilleure valorisation dans la filière

9. **Rationaliser** la collecte
10. Développer des produits avec **plus de valeur**

11. Promouvoir une meilleure rémunération des producteurs

2. Et dans le Sud-Ouest Laitier ?



Publication 2020

Equipe Inosys-Réseau d'élevage BL SO

Quelques démarches recensées dans le Sud-Ouest

Analyse sur les facteurs qui ont une incidence sur des éléments du système + points de vigilances



DES DÉMARCHES QUI CACHENT DIVERS ENJEUX

De nombreux facteurs à considérer et qui questionnent le système d'exploitation

Amélioration	Challenges liés à l'implémentation	Challenges liés aux systèmes techniques	Challenges liés aux attentes des consommateurs	
Amélioration Biologique	<ul style="list-style-type: none"> Plan de contraintes particulières sur la rotation des vaches (L, VL, VL2, VL3) ou sur l'usage des terres. Reflexions sur une éventuelle amélioration de la qualité nutritionnelle ou de la santé animale (antibiotiques, produits vétérinaires, produits phytosanitaires). Travail de sensibilisation des acteurs du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> Surfaces conditionnées en lots de démarrage, avec des infrastructures adaptées (matériel, matériel agricole). Autonomie OGM: les vaches produisent sur l'exploitation ou dans la région voisine. Autonomie OGM: la rotation conditionnée en lots de démarrage. Équipement: Complexe tenu du prix des aliments concurrencés et de la disponibilité des produits vétérinaires. Autonomie OGM: les vaches produisent sur l'exploitation ou dans la région voisine. 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers.
ACP Bleu	<ul style="list-style-type: none"> Vaches et produits laitiers et élevés sur l'aire géographique de l'ACP. 	<ul style="list-style-type: none"> Autonomie OGM: les vaches produisent sur l'exploitation ou dans la région voisine. Autonomie OGM: les vaches produisent sur l'exploitation ou dans la région voisine. 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers.
ACP Orange	<ul style="list-style-type: none"> Vaches et produits laitiers et élevés sur l'aire géographique de l'ACP. 	<ul style="list-style-type: none"> Autonomie OGM: les vaches produisent sur l'exploitation ou dans la région voisine. Autonomie OGM: les vaches produisent sur l'exploitation ou dans la région voisine. 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers.
ACP Vert	<ul style="list-style-type: none"> Vaches et produits laitiers et élevés sur l'aire géographique de l'ACP. 	<ul style="list-style-type: none"> Autonomie OGM: les vaches produisent sur l'exploitation ou dans la région voisine. Autonomie OGM: les vaches produisent sur l'exploitation ou dans la région voisine. 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers.
ACP Jaune	<ul style="list-style-type: none"> Vaches et produits laitiers et élevés sur l'aire géographique de l'ACP. 	<ul style="list-style-type: none"> Autonomie OGM: les vaches produisent sur l'exploitation ou dans la région voisine. Autonomie OGM: les vaches produisent sur l'exploitation ou dans la région voisine. 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers. Prise en compte des points de vigilance liés à la production de produits laitiers.

Démarches de lait différencié

Types de démarches dans le Sud-Ouest et impacts système

Les crises économiques se sont succédées en production laitière depuis une dizaine d'années et une distance s'est installée entre consommateurs et producteurs. Plusieurs acteurs expriment le besoin de se démarquer pour travailler sur la valeur ajoutée et retrouver du lien avec les citoyens. Des démarches existent de longue date ou se sont créées récemment.

DE NOMBREUSES DÉMARCHES RENCONTRÉES DANS LE SUD-OUEST QUI SE DÉMARQUENT PAR LEURS ENGAGEMENTS

L'objectif de ce document est de présenter plusieurs démarches existantes de différenciation et de mieux connaître leurs contenus. A partir d'exemples, non exhaustifs, l'équipe Inosys-Réseau d'élevage Bovin Lait du Sud-Ouest revient sur les principaux impacts à considérer. Les démarches collectives retenues sont celles ayant le volontariat de différencier le lait produit, utilisant des référentiels reconnus, avec certification ou non, et impliquant des choix et des indicateurs techniques sur le système de production. Les certifications environnementales (HVE, BS Carbone) constituent des éléments de démarcation des fermes mais n'inscrivent surtout dans des démarches de progrès (agroécologie, plan d'action) et sont souvent portées par des territoires. Elles sont pour le moment peu mises en avant à des fins commerciales.

Démarches laitières Sud-Ouest retenues avec sur quelques éléments de démarcation.

Démarches	Zone géographique et nombre de producteurs concernés	Lait sans OGM	Lait à l'herbe	Lait riche oméga3	Lait sans antibiotiques
Agriculture Biologique	Rotationnel France entière mais laitières organisées sur collectes de transformation	X			
ACP Bleu	Départements 11, 13, 19, 43, 44, 48 et 49	X	X	X	
ACP Bleuet	Départements 12, 30, 34, 44 et 48	X	X	X	
ACP Orange	Départements 11, 13, 19, 43, 44 et 48 - 2 200 producteurs.	X	X	X	
ACP Vert	Audax (départements 12, 15, 43, 79, 10, 16, 19, 24, 33, 37, 40, 47, 48, 50)	X	X	X	
ACP Jaune	Départements 18, 17, 79, 85, 86, et quelques Charentes	X			X
Chamois-Pois	1 500 producteurs				X
ISF Tormes	Mazamet-Pyrenees (09, 31, 31, 64, 65, 66)				X
AFM (lait de chèvre)	Crépie en 2010 Association d'éleveurs de montagne (12, 19, 23, 40, 48 et 63)	X			
Bianche et Pyrénées	Crépie en 2018 Association d'éleveurs des hautes-Pyrénées 28 éleveurs adhérents	X			X
Chamois-Pois	coopérative créée en 2010	X			X
Sud-Ouest Responsable	Coopérative 11 700 éleveurs en France et 1 600 dans la région Sud-Ouest.	X			X

Verit : Agriculture biologique. Chèvre des chèvres européennes ou équivalent de production et de transformation. Marvay : AOP Appellation d'Origine Protégée ou IGP avec un cahier des charges. Bleu : démarche de différenciation portée par une coopérative ou une association, sans certification systématique



ZOOM SUR DEUX FACTEURS DE DÉMARCATION

Les démarches de différenciation sont mises en place pour répondre à diverses attentes et demandes de la société et des consommateurs. Les travaux du Groupement Inter-Associatif (GISA) et Elevages Demain ont identifié quatre grands thèmes de débats sur l'élevage (Cahier d'Accès)

Le consommateur s'attend à...	Les conditions de production...	Impact de la production sur l'environnement...	Le bien-être animal...
Produire de manière responsable	Produire de manière responsable	Produire de manière responsable	Produire de manière responsable
Produire de manière responsable	Produire de manière responsable	Produire de manière responsable	Produire de manière responsable
Produire de manière responsable	Produire de manière responsable	Produire de manière responsable	Produire de manière responsable

En fonction du produit recherché et des réponses du client souhaitée peuvent amener certaines évolutions de la production, chaque démarche choisit ses critères et son degré d'exigence, avec certification ou non. Les adaptations de production en fonction de ces critères (différenciation) du lait produit sont nécessaires aussi des ajustements aux systèmes de production en place.

1. Produire du lait à l'herbe.

Le développement du pâturage et de l'usage de la ressource herbagère répond à différentes attentes : l'herbe améliore la santé et le bien-être animal, contribue à la réduction des antibiotiques, favorise la biodiversité et le maintien de la ressource agricole.

2. Répondre à la demande sociale d'alimentation de qualité.

La demande sociale d'alimentation de qualité est croissante. Les consommateurs recherchent des produits sains, sûrs et éthiques. Les démarches de différenciation répondent à ces attentes en mettant en place des mesures de qualité et de bien-être animal.

La demande sociale d'alimentation de qualité est croissante. Les consommateurs recherchent des produits sains, sûrs et éthiques. Les démarches de différenciation répondent à ces attentes en mettant en place des mesures de qualité et de bien-être animal.

Comme tout produisant, le système troupeau et par conséquent, l'alimentation joue un rôle déterminant sur les qualités physico-chimiques et organoleptiques du lait.

Dans nos zones d'élevage du Sud-Ouest les conditions pédoclimatiques sont très contrastées et les produits d'élevage sont parfois limités par l'absence ou la faible présence d'herbe. Bien souvent, la période de pâturage restreint contribue et limite sur l'année.

La limitation de la part de maïs et de concentrés est le 2^{ème} enjeu de progrès pour augmenter significativement la part d'herbe dans la ration. Pour différencier le lait, il faut viser des quantités de maïs inférieures à 20% de la ration de foin et de concentrés et limiter l'apport de concentrés à des niveaux de 200-220 g/jour de lait. La 2^{ème} étape consiste à diversifier les espèces fourragères offertes. Les compositions les plus variées sont obtenues dans les parcelles permanentes, mais de multiples alternatives se développent pour diversifier la flore et améliorer la diversité d'exploitation des parcelles. Aux mêmes conditions climatiques et pédoclimatiques du Sud-Ouest les parcelles permanentes offrent des rendements élevés et une longue durée de pâturage résiduel souvent dans des conditions plus favorables que les parcelles temporaires et des troupeaux qui se sont formés rapidement et restructurés les dernières années.

Au-delà de chaque exploitation, l'orientation vers le lait à l'herbe a donc à être prise en compte :

- les contraintes de disponibilité et d'accèsibilité à l'herbe,
- les demandes sociales de filières permanentes ou de venir sur les territoires,
- les objectifs et attentes permanentes des exploitants (travail et valeur)

2. Produire du lait sans OGM dans l'alimentation des animaux, une demande des consommateurs européens.

Le développement de filières d'alimentation animale sans OGM répond aux attentes croissantes des consommateurs européens et français. Les démarches de différenciation répondent à ces attentes en mettant en place des mesures de qualité et de bien-être animal.

Ces attentes et attentes à long terme varient entre les fermes. Par exemple, plusieurs années, 100% du maïs des agriculteurs produisant des animaux sans OGM est plus de 50% de produits laitiers vendus sur le marché alimentaire sont étiquetés « sans OGM ». D'autres pays d'Europe exigent la même chose. Le marché est donc en pleine croissance et les producteurs de produits laitiers sans OGM ont un avantage concurrentiel important. En France, le lait sans OGM est produit par environ 10% des producteurs de lait. Les démarches de différenciation répondent à ces attentes en mettant en place des mesures de qualité et de bien-être animal.

+ Zoom sur 2 facteurs de démarcation :

Produire du Lait à l'herbe

Produire du lait sans OGM dans l'alim.

COLLECTION THÈMA



2. Et dans le Sud-Ouest Laitier ?

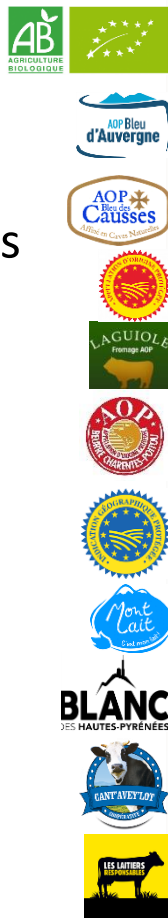


Démarches Étudiées

Signes officiels de qualités

&

marques de producteurs



Démarches laitières Sud-Ouest retenues avec vue sur quelques éléments de démarcation.

Démarches	Zone géographique et nombre de producteurs concernés	Lait sans OGM	Lait à l'herbe	Lait riche oméga 3	Lien au territoire
Agriculture Biologique	Potentiellement France entière mais laiteries organisent leur collecte et la territorialisent Janv. 2019 : 320 producteurs Occ et 243 en NA	X			Lien au territoire via fourrages
AOP Bleu d'Auvergne	Départements 12, 15, 19, 43, 46, 48 et 63. 1 560 producteurs	X	X		X
AOP Bleu des Causses	Départements 12, 30, 34, 46 et 48. 326 producteurs	X	X		X
AOP Cantal	Départements 12, 15, 19, 43, 48 et 63. 2 200 producteurs,	X	X		X
AOP Laguiole	Aubrac (départements : 12, 15, 48) 75 livreurs (Jeune Montagne) et 2 transfor.	X	X		X
AOP Beurre Charentes-Poitou	Départements 16, 17, 79, 85, 86, et quelques communes de 24, 33, 36, 37, 44, 49, 87 3 500 producteurs	X (futur cahier des charges)			X
IGP Tomme des Pyrénées	Massif-Pyrénéens (09, 11, 31, 64, 65, 66) 2018 : 350 livreurs		X (lait cru/thermisé)		X
APLM (lait de montagne)	Créée en 2010. Association d'éleveurs de montagne (12, 15, 19, 23, 43, 48 et 63) 420 adhérents		X		X
Blanc des Htes-Pyrénées	Créée en 2019. Association d'éleveurs des Hautes-Pyrénées. 18 élevages adhérents	X			X
Cant'Avey/Lot	Coopérative créée en 2010 30 adhérents + éleveurs en transition,	X		X	X
Sodiaal - Laitiers Responsables	Coopérative – 11 700 élevages en France et 1 600 dans la région Sud-Ouest.	X	X		

Vert : Agriculture biologique. Cahier des charges européen qualifiant le mode de production et de transformation.

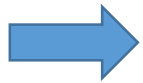
Marron : AOP (Appellation d'Origine Protégée) ou IGP avec un cahier des charges.

Bleu : Démarches de différenciation portées par une laiterie ou une association, sans certification systématique

2. Et dans le Sud-Ouest Laitier ?



Les motivations pour développer de telles démarches de différenciation sont multiples



Répondre aux diverses incertitudes et demandes de la société, des citoyens et des consommateurs en est une.

Le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Elevages Demain » a identifié **quatre grands thèmes de débats sur l'élevage**.

Registres de remise en cause de l'élevage (Delanoue et Roguet, 2015, Casdar Accept).

Environnement <i>Impact des activités humaines sur les milieux naturels</i>	Condition animale <i>Façon d'élever les animaux</i>	Sanitaire <i>Impact de la production sur la santé</i>	Socioéconomique <i>Modèles d'élevage et de développement</i>
Emissions de GES	Définition du bien-être	Phytoprotecteurs	Niveau d'intensification de conduite du système
Utilisation ressources (eau, terres)	Prise en charge de la douleur	Antibiotiques	
Pollution des eaux	Ethique animale	Risques d'épizooties et de zoonoses	Concentration des élevages, spécialisation des territoires
Alim. animale (soja, OGM)	Conditions de vie des animaux, accès à l'extérieur		
Nuisances (odeurs, bruit)			

En fonction du **produit recherché** et des **réponses qu'elle souhaite apporter** :

- Chaque démarche **choisit ses critères** et son **degré d'exigence** (certification ou non).
- Les adaptations de production en amont apportent **différentes plus-values** au lait produit (organoleptiques, nutritionnelles, images, adéquation avec les demandes sociétales...)
- mais **nécessitent aussi des ajustements aux systèmes** de production en place.



2. Et dans le Sud-Ouest Laitier ?



• Démarches qui cachent divers enjeux, diverses conduites De nombreux facteurs à considérer, qui questionnent le système d'exploitation

- liés à la **production laitière** / au cheptel :
 - Avec ou sans limite de production laitière /VL, /ha SFP
 - Réflexion sur le bien-être animal (écornage, temps d'accès à l'extérieur, logement, soins véto)
 - Pratiques et équipement d'élevage (monotraite, robot de traite...), origine du cheptel
- **Alimentation**
 - Quantité de concentrés ; Nature non-autorisée (OGM, urée, huile) ; Certification (AB, Bleu Blanc Cœur)
 - Nature des fourrages autorisés ; Proportion dans la ration ; Origine
- Conduite du **système fourrager / pâturage**
 - Autonomie fourragère, agronomie, durée/temps de pâturage/surface d'accès minimum, chargement
- Critères **économiques** : plus-values possibles mais souvent hausse des charges en face

▪ Autres incidences :

- Engagement coopératif / l'asso
- Temps d'animation comm.
- Accès Service de Rempl.
- Nouvelles tâches à penser :
Enregistrement et traçabilité,
Réorganiser le pâturage...

Tableau 2 : Principaux points à respecter selon les démarches de différenciation retenues dans le Sud-Ouest (Source : Inosys Réseaux d'Élevage BL SO – Année 2020 – INAO, cahier des charges AB, échanges avec producteurs...)

Démarche	Critères liés à la production laitière (cheptel)	Critères liés à l'alimentation	Critères liés au système fourrager	Critères économiques Réflexion sous forme de budget partiel est possible	Commentaires
Agriculture Biologique	Pas de contrainte particulière sur le volume (en lait /VL, ou lait/Ha SFP) ou sur la qualité du lait. Réflexions sur le bien-être animal : écornage des adultes interdit et possible sur jeunes (dérogation), souffrance animale réduite par anesthésie ou analgésie. Traitements vétérinaires allopathiques possibles dans la limite de 3/an/vache. Et délai d'attente doublé pour livrer à nouveau le lait. Logement : > de 50 % des surfaces sans caillots et avec litère, pas d'attache ou d'isolement, accès au plein air.	Aliments bio certifiés par un organisme tiers agréé. Aliments OGM interdits. Au moins 60% de la ration produite sur l'exploitation ou dans la région. Au moins 60% de la ration constituée de fourrages. Enjeux : Compte tenu du prix des aliments concentrés bio et selon la valorisation du lait, privilégier la recherche d'autonomie.	Surfaces conduites en bio (pas d'engrais minéral, litre limitée de produits phytosanitaires utilisables). Réflexion agronomique forte (rotation, itinéraire technique, mélange d'espèces, monoculture interdite). Pâturage obligatoire quand les conditions le permettent. Enjeux : Compte tenu des prix d'achat des fourrages bio, la recherche d'autonomie fourragère est à privilégier. Bien mesurer la productivité des terres conduites en bio et ajuster si besoin, les surfaces à cultiver, les types de cultures à implanter. Raisonnement le parcellaire en favorisant le pâturage.	Prix moyen payé (2018) : 443 €/1 000 l en Nouvelle-Aquitaine et 465 €/1000 l en Occitanie, soit 25 % de plus que le prix payé en conventionnel (+ 90 €/1000 l). Intérêts/Éléments favorables : Intrants en moins (engrais, phytos, médicaments), Meilleur prix du lait aux 1 000 litres, Système polyculture élevage bien adapté pour gérer les adventices, la fertilité des sols (fumiers, prairies...) Moindre productivité laitière /ha et /vache, prix des intrants en hausse, rotations et itinéraires culturaux modifiés, revoir la gestion sanitaire du cheptel, revoir le matériel, nouvelles tâches..., nécessitant parfois une phase d'adaptation sur plusieurs campagnes.	En Occitanie : 320 exploitations dont 2/3 situées en Aveyron, Lozère et Tarn (2019). En Nouvelle-Aquitaine : 240 exploitations en 2018. Points de vigilance : Disponibilité en aliments certifiés bio (concentrés et fourrages). Délais de conversion à intégrer (2 ans pour tout le système simultanément ou 2 ans pour les surfaces et 6 mois pour le cheptel) https://www.agencebio.org/
AOP Bleu d'Auvergne	Vaches et génisses nées et élevées sur l'aire géographique de l'AOP.	Aliments OGM interdits Fourrages issus de l'aire géographique. En moyenne sur l'année l'herbe (sous toutes ces formes) représente 70 % de la ration de base et quotidiennement au moins 30 %.	Le pâturage est obligatoire dès qu'il y a disponibilité de l'herbe et conditions climatiques favorables, pendant 150 jours mini. La surface mise à disposition est de 30 ares / VL mini. En moyenne sur la période. Élevage hors sol interdit. Le chargement ne doit pas dépasser 1 VL par ha de SFP.	AOP Bleu d'Auvergne : 40 M ³ de litres de lait et 5 174 tonnes de fromage en 2018 Plus-values AOP (conventionnel) = + 9 € (2019) AOP Bleu des Causses : 6 M ³ de litres de lait et 800 tonnes de fromage en 2018	Points de vigilance : La limitation du chargement peut inciter les éleveurs à s'agrandir sans toujours bien valoriser toutes les surfaces. http://www.fromage-aop-bleu-auvergne.com/
AOP Bleu des Causses	Vaches et génisses nées et élevées sur l'aire géographique de l'AOP.	Hors pâturage, les VL reçoivent 3 kg de foin mini. Concentrés : maxi 1800 kg bruts /VL /an. Concentrés aux génisses : maxi 30 % de la ration.	Le pâturage est obligatoire dès qu'il y a disponibilité de l'herbe et conditions climatiques favorables, pendant 120 jours mini. La surface mise à disposition est de 30 ares / VL mini. En moyenne sur la période. Élevage hors sol interdit.	Plus-values AOP (conventionnel) = + 22 € (2019) AOP Cantal : 150 M ³ de litres de lait et 13 000 T de fromage en 2018 Plus-values AOP (conventionnel) = + 21 € (2019)	

2. Et dans le Sud-Ouest Laitier ?



- **Zoom dans la publi sur 2 facteurs de différenciation :**

- *Produire du Lait à l'herbe*
- *Produire du lait sans OGM dans l'alimentation.*



Enjeux importants dans la région

- **Systemes fourragers en place sont très diversifiés**

Le maïs ensilage est très présents, cela pose des questions :

- Accès à des correcteurs azotés non OGM
- Augmentation de la place de l'herbe récoltée et/ou pâturée



Au niveau de chaque exploitation, les réflexions doivent tenir compte :

- Objectifs et attentes personnelles des exploitants (stratégie et valeurs)
- Demande existante des filières présentes ou en devenir sur le territoire, la stratégie des laiteries
- Une réflexion sur l'autonomie protéique des élevages
- Les contraintes du parcellaire, les potentiels des sols et l'accessibilité aux pâtures (Lait à l'herbe)
- La disponibilité en concentrés non-OGM sur son territoire / auprès de ses fournisseurs



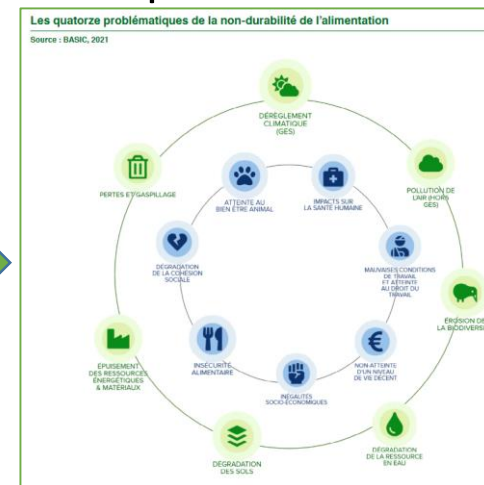
**Se faire accompagner pour étudier les possibilités !
Simulations + complètes existent au niveau national**

Un dossier à suivre et à mettre à jour !



- La dynamique est forte, **comment évolueront** ces démarches ?
 - Consommateurs et marchés trouvés ? Volumes et prix adaptés ?
 - Mobilisation des acteurs impliqués sur la durée...
 - Facteurs de démarcation retenus, renouvelés
 - Perception de ces démarches par les citoyens ?

(étude Greenpeace/WWF/Basic de 09/2021) →



- De **nouvelles démarches** voient le jour

La « brique rose » de Haute-Garonne en 2021-2022

- Quel **accompagnement** pour les acteurs motivés ?
Quelle énergie pour **mettre en place** puis **faire vivre** et **gouverner** ces démarches **collectives** ?



Témoignages de Clément et Stéphane
AOP Bleu des Causses





Contact

LES JOURNÉES IRD EN OCCITANIE



Merci de votre attention

Merci aux collègues

Jean-Christophe Vidal – Chambre d'agriculture de l'Aveyron

Olivier Dejean – Chambre d'agriculture de Dordogne

Aurélie Blachon – Chambre d'agriculture de Haute-Garonne

Jean-Claude Baup – Chambre d'agriculture du Gers

Thierry Gayral – Chambre d'agriculture du Lot

Sébastien Brunet – Chambre d'agriculture du Lot et Garonne

François Carrere – Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques

Jean-Bernard Mis - Chambre d'agriculture du Tarn

Jean-Louis Balme – Chambre Régionale d'Occitanie

&

Mathilde Barbe / Benoît Rubin – Institut de l'Elevage



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE



INSTITUT DE
L'ELEVAGE **idele**

